

## 19. QUESTION ECRITE

**du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant Nasmo (13.12.2012)**

On peut visionner sur YouTube une vidéo intitulée «Nasmo freestyle en live (bagarre, police) 2/2 by Pyra Production», qui met en scène un groupe de rap semble-t-il composé de Kosovars qui, à un moment donné, frappent un noir, en particulier à coups de pied alors qu'il se trouve à terre, dans le parking souterrain de La Planta, à Sion.

Conclusion:

1. La police cantonale a-t-elle connaissance de cette vidéo et si oui, les individus qui ont participé à cette agression ont-ils été identifiés et poursuivis pénalement ?
2. Le nécessaire sera-t-il fait pour éliminer d'internet toutes vidéos ou autres représentations émanant de ce groupe et mettant en scène de la violence, incitant à celle-ci ou faisant l'apologie de celle-ci ?
3. Les individus qui, semblent-ils, composent le groupe Nasmo sont-ils étrangers et si oui, quelle est leur nationalité et de quelle autorisation (séjour ou établissement) disposent-ils ?
4. Le cas échéant, le nécessaire a-t-il été fait ou sera-t-il fait pour que les individus qui ont participé à l'agression filmée dans le parking de la Planta soient expulsés du territoire suisse ?
5. Quels sont les liens entre Nasmo et Pyra Production, qui semble avoir une adresse à Monthey, et quelles sont les activités de cette dernière société de production ?

Sion, le 13 décembre 2012  
(09h00)

Groupe UDC, par  
Jean-Luc Addor, député